



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 08 DÉCEMBRE 2009

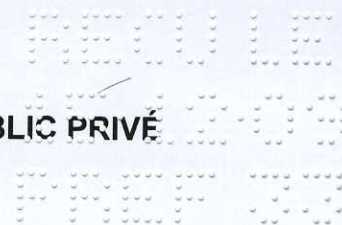
Date de la convocation : 23 Novembre 2009

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

- Présents :** Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire - Présidente), Mr Henri LAURENT (Titulaire - 1^{er} Vice-Président), Mr Alain RENARD (Titulaire - 2^{ème} Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Titulaire - 3^{ème} Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire - Secrétaire), Mr Philippe CARREYRE (Titulaire), Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Guy CERCELLIER (Titulaire - Payeur Départemental), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Jacques ROY (Suppléant), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Antoine GARANTO (Suppléant), Mr Manuel VERBRUGGHE (Suppléant), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)
- Pouvoir :** Mr Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente)
- Excusés :** Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Philippe LOTHAIRE (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Pierre VILLAR (Titulaire), Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mme Hélène ESTRADÉ (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)
- Absents:** Mr Thierry GELLÉ (Titulaire - Membre associé), Mr Bernard VAURIAC (Titulaire - Membre associé), Mr Benoît GHEYSSENS (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr José BLUTEAU (Suppléant)

DÉLIBÉRATION N° 2009-12-08 C
BUDGET ANNEXE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
- BUDGET PRIMITIF 2010 -

DÉLIBÉRATION N° 2009-12-08 C
BUDGET ANNEXE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
- BUDGET PRIMITIF 2010 -



Le Bureau Syndical,

CONSIDÉRANT le Code Général des Collectivités territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M4,

CONSIDÉRANT le vote du Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) par délibération en date du 09 juin 2009,

CONSIDÉRANT le vote de ce projet selon les règles des AE-AP/CP par délibération en date du 09 juin 2009,

CONSIDÉRANT le vote de création du Budget Annexe « Contrat de Partenariat Public Privé » par délibération en date du 09 juin 2009 ;

Le Budget Primitif 2010 du Budget Annexe du Contrat de Partenariat doit permettre de couvrir les loyers d'investissement et d'exploitation sur une année pleine.

L'année 2010 sera l'année la plus importante concernant la construction du réseau de Gironde Numérique et de la couverture des zones blanches. Les investissements menés par la société de projet Gironde Haut Débit sont estimés à 31.320.014 euros. La proposition budgétaire prend en compte les éléments d'incertitude qui devraient être levés durant l'année, à savoir : les coûts d'enfouissement non prévue des fibres optiques aériennes induits par la tempête Klaus de janvier 2009, les choix des adhérents du paiement des contributions en 2 ou 19 ans et la détermination du montant des fonds européens (FEDER) alloués.

Les recettes pour 2010 proviennent de la contribution du Conseil Général de la Gironde en exploitation et en investissement, des contributions des autres membres du syndicat selon les modalités de vote de chacun des EPCI et du partenaire Région Aquitaine.

Le FEDER ne sera inscrit que lorsque sera connu le montant attribué.

Le Budget Annexe est voté sans reprise des résultats 2009.

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 5.504.900 euros, se décomposant en :

- 3.162 000 euros en section d'exploitation,
- 2.342 900 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit :

BUDGET
ANNEXE
PRIMITIF

DÉLIBÉRATION N° 2009-12-08 C
BUDGET ANNEXE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
- BUDGET PRIMITIF 2010 -

1 – Dépenses et recettes de la section d'exploitation

Les dépenses, d'un montant total de 3.162.000 euros, sont réparties entre :

- Chapitre 011 (charges à caractère général)
 - o Loyers d'exploitation (L3) pour 1.494.434 euros,
 - o Loyers d'exploitation, part impôts et taxes (L4) pour 60.332 euros,
- Chapitre 66 (frais financiers)
 - o Loyers de financement (L2) pour 1.607.234 euros.

Les recettes, d'un montant total de 3.162.000 euros, sont réparties entre :

- Recettes commerciales pour 148.100 euros,
- Subvention du Conseil Général de la Gironde pour 2.792.900 euros,
- Amortissement des subventions d'équipement pour 221.000 euros.

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

Les dépenses, d'un montant total de 2.342.900 euros, sont réparties entre :

- Chapitre 27 (autres immobilisations financières)
 - o Loyers d'investissement (L1) pour 2.121.900 euros,
- Chapitre 13
 - o Amortissement des subventions d'équipement pour 221.000 euros.

Les recettes, d'un montant total de 2 342 900 euros, sont réparties entre :

- Subvention d'investissement du Conseil Général de la Gironde pour 42.900 euros,
- Subvention d'investissement du Conseil Régional d'Aquitaine pour 1.000.000 euros,
- Subvention d'investissement des EPCI pour 1.300.000 euros.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver ce Budget Primitif pour l'année 2010.

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 33

Votes : Pour 33

Contre 0

Abstentions 0

RECEU
2009-12-08
17:33

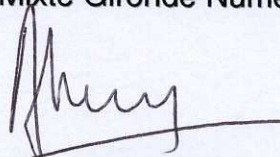
DÉLIBÉRATION N° 2009-12-08 C
BUDGET ANNEXE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
- BUDGET PRIMITIF 2010 -

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE,

le 08 DEC. 2009

Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique


Anne-Marie KEISER

Liste de pièces jointes :

- Annexe : Maquette budgétaire du Budget Annexe du Contrat de Partenariat Public Privé

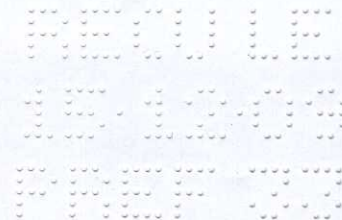
P
R
E
S
E
N
T
E
L
L
E
S
E
T
I
E
R
S
E
S
E
T
I
E
R
S
E
S

DÉLIBÉRATION N° 2009-12-08 C
BUDGET ANNEXE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
- BUDGET PRIMITIF 2010 -

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	28,75	28	56,75
Suffrages exprimés	28,75	28	56,75
Votes pour	28,75	28	56,75
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

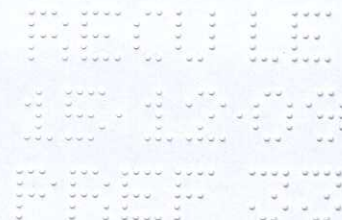
Syndicat Mixte Gironde Numérique
Tour 2000 3ème étage – Terrasse Front-du-Médoc – 33076 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 99 66 04 - Fax : 05 56 99 57 52 - Mail : accueil@girondenumerique.fr



ANNEXE

MAQUETTE DU BUDGET ANNEXE DU CPPP - BUDGET PRIMITIF 2010 -

REPUBLIQUE FRANCAISE



33063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat Mixte Gironde Numérique

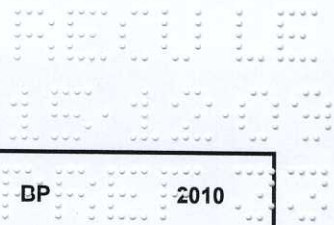
POSTE COMPTABLE DE : **PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat Mixte Gironde Numérique

M4

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2010



33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	DP 2010
---------------------	---	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée deliberante a vote le present budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans les chapitres "operations d'equipement " de l'etat III B 3.

La liste des articles specialises sur lesquels l'ordonnateur ne peut proceder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est repute vote par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de depense "operation d'equipement ".

III - Les provisions sont budgetaires.

IV - La comparaison avec le budget precedent (cf. colonne "Pour memoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice precedent.

Si le present budget est un budget supplementaire ou une decision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des decisions budgetaires du budget en cours.

V - Le present budget a ete vote sans reprise des resultats de l'exercice 2009.

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numerique
Contrat de Partenariat Public Prive

DP 2010

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 162 000,00	3 162 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si deficit)	(si excedent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 162 000,00	3 162 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 342 900,00	2 342 900,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde negatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 342 900,00	2 342 900,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 504 900,00	5 504 900,00

(1) Au budget primitif, les credits votes correspondent aux credits votes lors de cette etape budgetaire. De même, pour les decisions modificatives et le budget supplementaire, les credits votes correspondent aux credits votes lors de l'etape budgetaire sans sommation avec ceux anterieurement votes lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des resultats de l'exercice precedent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des resultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constituees par l'ensemble des depenses engagees et n'ayant pas donne lieu à service fait au 31 decembre de l'exercice precedent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donne lieu à l'emission d'un titre au 31/12 de l'exercice precedent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux depenses engagees non mandatees au 31/12 de l'exercice precedent telles qu'elles ressortent de la comptabilite des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donne lieu à l'emission d'un titre au 31/12 de l'exercice precedent

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + resultat reporte + credits d'exploitation votes.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'execution reporte + credits d'investissement votes.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP 2010
---------------------	---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libelle	Pour memoire budget precedent	Restes à realiser 2009 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	435 136,00	0,00	1 554 766,00	1 554 766,00	1 554 766,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		435 136,00	0,00	1 554 766,00	1 554 766,00	1 554 766,00
66	Charges financières	332 539,00	0,00	1 607 234,00	1 607 234,00	1 607 234,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		767 675,00	0,00	3 162 000,00	3 162 000,00	3 162 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	732 325,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		732 325,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 500 000,00	0,00	3 162 000,00	3 162 000,00	3 162 000,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 162 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libelle	Pour memoire budget precedent	Restes à realiser 2009 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestas de services, n		0,00	148 100,00	148 100,00	148 100,00
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00	0,00	2 792 900,00	2 792 900,00	2 792 900,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 500 000,00	0,00	2 941 000,00	2 941 000,00	2 941 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 500 000,00	0,00	2 941 000,00	2 941 000,00	2 941 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			221 000,00	221 000,00	221 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				221 000,00	221 000,00	221 000,00
TOTAL		1 500 000,00	0,00	3 162 000,00	3 162 000,00	3 162 000,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 162 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	-221 000,00
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant au solde des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit de l'opérateur public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP 2010
---------------------	---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelle	Pour memoire budget precedent	Restes à realiser 2009 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement recues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et avances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 482 325,00	0,00	2 121 900,00	2 121 900,00	2 121 900,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			1 482 325,00	0,00	2 121 900,00	2 121 900,00
4581	Total des op. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			1 482 325,00	0,00	2 121 900,00	2 121 900,00
040	Operations d'ordre entre sections (6)		0,00	221 000,00	221 000,00	221 000,00
041	Operations patrimoniales (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	221 000,00	221 000,00	221 000,00
TOTAL			1 482 325,00	0,00	2 342 900,00	2 342 900,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 342 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libelle	Pour memoire budget precedent	Restes à realiser 2009 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement recues	750 000,00	0,00	2 342 900,00	2 342 900,00	2 342 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			750 000,00	0,00	2 342 900,00	2 342 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et avances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			750 000,00	0,00	2 342 900,00	2 342 900,00
021	Virement de la section d'exploitation (6)	732 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Operations d'ordre entre sections (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Operations patrimoniales (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			732 325,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 482 325,00	0,00	2 342 900,00	2 342 900,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 342 900,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-221 000,00
---	--------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP	2010
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du present budget + Restes à realiser)

	EXPLOITATION	Operations reelles (1)	Operations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 554 766,00		1 554 766,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 607 234,00	0,00	1 607 234,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Depenses d'exploitation - Total	3 162 000,00	0,00	3 162 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 162 000,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Operations reelles (1)	Operations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	221 000,00	221 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 121 900,00	0,00	2 121 900,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Depenses d'investissement - Total	2 121 900,00	221 000,00	2 342 900,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 342 900,00
--	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP	2010
---------------------	---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du present budget + Restes à realiser)

	EXPLOITATION	Operations reelles (1)	Operations d'ordre (2)	TOTAL
013	Attenuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriques, prestat° de services, mar	148 100,00		148 100,00
74	Subventions d'exploitation	2 792 900,00		2 792 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	221 000,00	221 000,00
	Recettes d'exploitation - Total	2 941 000,00	221 000,00	3 162 000,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------------------------------------	------

	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 162 000,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Operations reelles (1)	Operations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	2 342 900,00	0,00	2 342 900,00
16	Emprunts et dettes assimilees (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et creances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 342 900,00	0,00	2 342 900,00

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	---	------

	AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
--	-----------------------------	------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 342 900,00
--	---	---------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP	2010
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libelle (1)	Pour memoire budget precedent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblee deliberante (4)
011	Charges à caractère general	435 136,00	1 554 766,00	1 554 766,00
611	Sous-traitance generale	435 136,00	1 554 766,00	1 554 766,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Attenuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		435 136,00	1 554 766,00	1 554 766,00
66	Charges financières (b)	332 539,00	1 607 234,00	1 607 234,00
6618	Interêts des autres dettes	332 539,00	1 607 234,00	1 607 234,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Depenses imprevuees (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		767 675,00	3 162 000,00	3 162 000,00
023	Virement a la section d'investissement	732 325,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		732 325,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		732 325,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des operations reelles et d'ordre)		1 500 000,00	3 162 000,00	3 162 000,00

	+
RESTES A REALISER 2009 (12)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 162 000,00

(1) Detailler les chapitres budgetaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la regie.

(2) Cf. I - Modalites de vote.

(3) Hors restes à realiser.

(4) Le vote de l'organe delibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retrace au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la regie applique le regime des provisions semi-budgetaires, ainsi que pour la dotation aux depreciations des stocks de fournitures et de marchandises, des creances et des valeurs mobilières de placement, aux depreciations des comptes de tiers et aux depreciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. definitions du chapitre des operations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Inscire en cas de reprise des resultats de l'exercice precedent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipee des resultats).

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numerique
Contrat de Partenariat Public Prive

BP 2010

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libelle (1)	Pour memoire budget precedent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblee deliberante (4)
013	Attenuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriques, prestat ^o de services, marchandises		148 100,00	148 100,00
706	Prestations de services		148 100,00	148 100,00
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00	2 792 900,00	2 792 900,00
74	Subventions d'exploitation	1 500 000,00	2 792 900,00	2 792 900,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 500 000,00	2 941 000,00	2 941 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 500 000,00	2 941 000,00	2 941 000,00
042	Oper ^o ns d'ordre de transfert entre section (8)		221 000,00	221 000,00
777	Quote-part des subvent ^o d'inv. virees au resultat de l'exercice		221 000,00	221 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			221 000,00	221 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des operations reelles et d'ordre		1 500 000,00	3 162 000,00	3 162 000,00

RESTES A REALISER 2009 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 162 000,00

(1) Detailler les chapitres budgetaires par article conformement au plan de comptes utilise par la regie.

(2) Cf. I - Modalites de vote.

(3) Hors restes à realiser.

(4) Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la regie applique le regime des provisions semi-budgetaires, ainsi que pour la dotation aux deprecations des stocks de fournitures et de marchandises, des creances et des valeurs mobilières de placement, aux deprecations des comptes de tiers et aux deprecations des comptes financiers.

(8) Cf. definitions du chapitre des operations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la regie a opte pour les provisions budgetaires.

(10) Inscire en cas de reprise des resultats de l'exercice precedent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipee des resultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP	2010
---------------------	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libelle (1)	Pour memoire budget precedent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblee deliberante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors operations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors operations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors operations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors operations)		0,00	0,00
Total des depenses d'equipement			0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 482 325,00	2 121 900,00	2 121 900,00
2764	Creances sur des particuliers et autrse personnes de droit prive	1 482 325,00	2 121 900,00	2 121 900,00
Total des depenses financières		1 482 325,00	2 121 900,00	2 121 900,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 482 325,00	2 121 900,00	2 121 900,00
040	Operations d'ordre de transfert entre section (7)		221 000,00	221 000,00
	Reprises sur autofinancement anterieur		221 000,00	221 000,00
13912	Régions		221 000,00	221 000,00
041	Operations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			221 000,00	221 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des operations reelles et ordres)		1 482 325,00	2 342 900,00	2 342 900,00

+	RESTES A REALISER 2009 (10)	0,00
+	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 342 900,00

(1) Detailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numerique
Contrat de Partenariat Public Prive

BP 2010

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libelle (1)	Pour memoire budget precedent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblee deliberante (4)
13	Subventions d'investissement reçues	750 000,00	2 342 900,00	2 342 900,00
1312	Regions		1 000 000,00	1 000 000,00
1313	Departements	750 000,00	42 900,00	42 900,00
1315	Groupements de collectivites		1 300 000,00	1 300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilees		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'equipement	750 000,00	2 342 900,00	2 342 900,00
	TOTAL RECETTES REELLES	750 000,00	2 342 900,00	2 342 900,00
021	Virement de la section d'exploitation	732 325,00	0,00	0,00
040	Operations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	732 325,00	0,00	0,00
041	Operations patrimoniales (8)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	732 325,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des operations reelles et ordres)	1 482 325,00	2 342 900,00	2 342 900,00

	+	
RESTES A REALISER 2009 (9)		0,00
	+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 342 900,00

(1) Detailler les chapitres budgetaires par article conformément au plan de comptes utilise par la regie.

(2) Cf. I - Modalites de vote.

(3) Hors restes à realiser.

(4) Le vote de l'organe deliberant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le detail des operations pour compte de tiers.

(6) Cf. definitions du chapitre des operations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la regie applique le regime des provisions budgetaires.

(8) Cf. definitions du chapitre des operations d'ordre, DI 041 = RI 041.

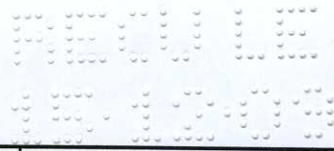
(9) Inscire en cas de reprise des resultats de l'exercice precedent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipee des resultats).

REPUBLIQUE
FRANCAISE

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP 2010
----------------------------	--	--------------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libelle du contrat	Annee de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prevues par le contrat de PPP	Montant total prevu au titre du contrat de PPP	Montant de la remuneration du cocontractant	Duree du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP
Construction et exploitation d'une infrastructure haut debit	2009	FRANCE TELECOM et GIRONDE NUMERIQUE	Construction et exploitation	154 983 860,00	84 265 000,00	20	21/06/2029



33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	BP	2010
---------------------	---	----	------

III - ANNEXES	III
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	4

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votee y compris ajustement	Revision de l'exercice 2010	Total cumule (toutes les deliberations y compris pour 2010)	Credits de paiement anterieurs (realisations cumulees au 01/01/2010) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2010 (2)	Restes à financer de l'exercice 2011	Restes à financer (exercices au-delà de 2010) (3)
AP L1	59 503 482,00	0,00	59 503 482,00		2 121 900,00	1 226 970,00	

(1) Il s'agit des realisations effectives correspondant aux mandats emis
(2) Il s'agit du montant prevu initialement par l'echeancier corrige des revisions
(3) Il s'agit de la difference entre les AP engagees et les CP consommes.

33063
 5P
 2010

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numerique Contrat de Partenariat Public Prive	5P	2010
---------------------	---	----	------

III - ANNEXES	III
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	4

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votee y compris ajustement	Revision de l'exercice 2010	Total cumule (toutes les deliberations y compris pour 2010)	Credits de paiement anterieurs (realisations cumulees au 01/01/2010) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2010 (2)	Restes à financer de l'exercice 2011	Restes à financer (exercices au-delà de 2010) (3)
AE L2	48 090 913,00	0,00	48 090 913,00		1 607 234,00	2 138 058,00	
AE L3+L4	47 389 465,00	0,00	47 389 465,00		1 554 766,00	1 960 175,00	

(1) Il s'agit des realisations effectives correspondant aux mandats emis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'echeancier corrigé des revisions
 (3) Il s'agit de la difference entre les AP engagees et les CP consommées.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 08/12/2009
Le La Présidente,

**La Présidente
de Gironde Numérique**

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES : Pour : 33
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Date de convocation : 23/11/09

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bordeaux, le 08/12/2009

[Signature]
Anne-Marie KEISER

Les membres du Comité syndical,

[Handwritten signatures of committee members]

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
A Bordeaux, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Detail des dépenses - Articles

p.9 A2 - Section d'exploitation - Detail des recettes - Articles

p.10 B1 - Section d'investissement - Detail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Detail des recettes

III Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Elements du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Repartition par prêteurs		X
	A1.2 - Etat de la dette - Repartition des emprunts par type taux		X
	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A1.4 - Etat de la dette - Repartition par nature de dettes		X
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A2 - Methodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Detail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la regie		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.12	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.13	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés	X	
p.14	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés	X	
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire		X
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la regie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Decisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtes et signatures			
p.15	D - Arrête et signatures	X	